

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Une-fraude-sur-les-devises-en-Argentine-impliquerait-des-fonds-de-Carrefour-Argentine>

Une fraude sur les devises en Argentine impliquerait des fonds de Carrefour Argentine

- Argentine -

Date de mise en ligne : samedi 20 juin 2015

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le procureur argentin Carlos Gonella a établi une plainte concernant les activités sur le marché des changes parallèle du dollar de la société INC, qui aurait agi indirectement sur des fonds provenant de la filiale locale de Carrefour, selon Pagina 12.

La Procelac -*Procuraduría de Criminalidad Económica y Lavado de Activos*-, département spécialisé dans le blanchiment d'argent, a porté plainte contre un groupe de sociétés accusées de mener des opérations financières non déclarées dans le cadre d'une association illicite. A travers ces différentes sociétés, de l'argent qui proviendrait de la filiale du locale du Groupe de distribution Carrefour.

La justice argentine a lancé une vaste opération de lutte contre les transactions frauduleuses sur le marché illégal du dollar depuis plusieurs semaines. Dans le collimateur, des officines de changes, des sociétés de bourse, mais aussi certaines entreprises qui participent à ce marché noir, en l'occurrence on parle du « *dollar blue* » .

Au centre de l'enquête se trouverait la société *INC S.A.*, qui aurait eu des liens avec *Carrefour Argentina*, et par laquelle aurait transité environ 4 milliards de pesos en deux ans (387 millions d'euros). D'où vient l'argent qui alimente en liquidités ce marché illégal ? Par un jeu subtil de sociétés écrans il existe bel et bien un lien entre l'économie réelle, avec des entreprises réelles, et le marché illégal du dollar.

L'enquête a commencé par des irrégularités constatées par la Banque Centrale sur une maison de change *Transcambio*, lors d'une inspection en septembre dernier ; cette dernière a été confondue par la justice et a été suspendue, pour avoir opéré sur le marché noir des devises et faciliter la fuite des capitaux. En remontant les relations de *Transcambio*, la Procelac est arrivée à la société *INC S.A.*, dont apparemment les opérations étaient en violations avec la loi sur les changes.

En remontant les relations de *Transcambio*, la Procelac est arrivée à la société *INC S.A.*, dont apparemment les opérations étaient en violation avec la loi sur les changes. Cette dernière, à travers différentes sociétés auraient fait transité en deux ans quelque 4 milliards de pesos [386 millions Euros) vers les locaux de la société *Anker*, située en plein centre de Buenos aires, rue San martin, dont 593 millions de pesos (soit environ 56 millions d'euros) auraient fini dans les officines non déclarées d'opérations de change. Selon la Procelac cet argent serait provenu de la chaine de supermarché, qui aurait reçu en contrepartie des chèques déposés sur ses comptes bancaires.

La plainte du procureur vise donc les membres de la direction des sociétés *Anker S.A.*, *Transcambio S.A* et *Transacciones Agente de Valores S.A.*, « pour former une association illicite afin réaliser de l'intermédiation financière non autorisée et du blanchiment d'argent ». Sont aussi visés les membres du directoire de *INC S.A.* et des sociétés de *Indocredit Cooperativa de Crédito y de Consumo y Vivienda Ltda*, *Yoen S.A.*, *Asociación Mutual Versailles* et *Grupo Infinito S.A.*

Traduction et résumé d'après l'article de Pagina 12 « [Una cueva escondida detrás de la góndola](#) ».

[El Correo](#), Paris, 19 Juin 2015.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).